

Permanence des élus - du 15/03 au 20/03



Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

DU 15 AU 20 MARS 2021

o Lundi 15 mars, de 16h à 17h30

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Mardi 16 mars, de 14h à 15h

Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*

Espace Sénardes, place de l'Âne Patoche

o Mercredi 17 mars, de 10h à 12h

Françoise PORTIER-GUENIN, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Jeudi 18 mars, de 15h30 à 17h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Karine DUTREUX, *Conseillère Municipale*

Espace Sénardes, place de l'Âne Patoche

o **Vendredi 19 mars, de 15h à 16h**

Gaëlle DUPRE, *Conseillère Municipale*

Espace Intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o **Samedi 20 mars, de 10h à 12h**

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr